

Initiatives ministérielles

Monsieur le Président, il n'y a rien de magique dans cet amendement. Il fait simplement de Petro-Canada une société qui, même après sa privatisation, tiendra compte de nos vues, qui sera prévenante envers sa clientèle et donnera aux Canadiens en français et en anglais, les services auxquels ils ont droit.

Monsieur le Président, cet amendement me semble raisonnable et la Chambre devrait l'adopter.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): L'honorable député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, suite à certaines discussions qu'ont tenues les partis de la Chambre, je crois qu'il y aura consentement unanime pour que, pendant les votes à l'étape du rapport du projet de loi C-84, ce soir, le vote sur la motion n° 2A s'applique au vote sur les motions suivantes: n°s 6A, 12A, 15, 19, 20, 23 et 32A. Le même vote s'appliquera à l'inverse à la motion d'adoption.

• (1740)

Également, le vote sur la motion n° 14A s'appliquera au vote sur les motions n°s 4A et 8A. Après le vote, je crois que l'honorable députée de Beaver River invoquera le Règlement concernant son vote sur une des motions seulement. J'espère que cette proposition obtiendra le consentement unanime de la Chambre.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, dans la mesure où j'ai pu suivre les explications de mon collègue, je crois que je l'appuie. J'y réfléchirai un moment, mais, autant que je puisse m'y retrouver, j'appuie cette proposition.

M. Cooper: Monsieur le Président, si j'ai bien compris le du député, je suis sûr que je n'aurai aucune difficulté à appuyer cette proposition. D'après ce que j'ai compris, il s'agit de voter sur chacun des amendements et, ensuite, le gouvernement votera pour la motion d'approbation. La proposition du député ne nous pose aucune difficulté.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre a entendu la proposition du député de Kingston et les Îles. Est-on d'accord avec cette proposition?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Cet accord devient donc un ordre de la Chambre.

[Traduction]

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, l'un des aspects les plus curieux de tout ce débat, c'est le moment choisi par le gouvernement pour prendre cette initiative. En effet, les derniers chocs pétroliers ont ébranlé notre économie nationale vers la fin des années 70 et au début des années 80, et nous voici de nouveau dans une situation où les pétrolières exploitent la conjoncture internationale à leur avantage.

Cet amendement libéral vaut la peine qu'on en parle. La privatisation de Petro-Canada est une initiative qui est l'un des aspects les plus curieux du leadership exercé par ce gouvernement.

Petro-Canada avait un grand potentiel comme instrument pour nous permettre d'améliorer le sort des Canadiens, d'appliquer une politique sur l'environnement, de prendre les rênes de notre économie, et ce potentiel n'a jamais été exploité à fond. Et si le gouvernement arrive à imposer ses vues, ce potentiel ne sera jamais plus exploité. Ce sera la fin.

Les députés d'en face prétendent que nous, sociaux-démocrates, désavantageons une société canadienne face aux sociétés contrôlées par des étrangers. On pourrait adopter une autre perspective et se demander ce que Petro-Canada pourrait ou devrait faire et ne fait pas; elle pourrait profiter de son rôle sur le marché pour aider les consommateurs. Beaucoup de mes électeurs sont en difficulté parce que les prix de l'essence ne cessent de monter. Et le gouvernement n'a pas adopté de politique sur les moyens de transport autres que l'automobile.

Nous avons besoin de Petro-Canada pour contraindre ces sociétés étrangères à l'honnêteté. Car nous savons bien au fond que, si les prix augmentent, ce n'est pas nécessairement à cause d'une diminution de l'offre. Le Canada a des ressources énergétiques. Les sociétés profitent de la crise du Golfe pour s'emplier les poches. Les Canadiens le savent et critiqueront donc le gouvernement pour ne pas s'être servi de Petro-Canada comment instrument de la politique nationale.

Il est curieux que nous soyons actuellement en train de débattre la privatisation d'un instrument national ou, devrais-je dire, d'un autre de toute une série d'instruments destinés à renforcer l'unité canadienne.

Nous entendons nos dirigeants faire de grands discours enflammés sur l'unité canadienne, mais lorsque le gouvernement dispose de moyens concrets, il s'empresse de les vendre à des sociétés étrangères. Une fois que Petro-Canada aura été vendu à vil prix, nous ne pourrons jamais ravoir une société pétrolière nationale parce qu'aucun autre gouvernement futur n'aura les moyens de la racheter. Il est également curieux de constater que le gouvernement se débarrasse non seulement de ce que nous